LES ENJEUX

PARIS HIPPIQUES | RÉGLEMENTATION

59e Conférence de la FIAH : le marché illégal, une menace qui n'épargne pas les paris hippiques

Vincent Reynaert
Publié le 7 octobre 2025 . Lecture estimée : 7 min

Au lendemain du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe, sommet mondial du galop, Paris a accueilli la 59 édition de la Conférence internationale des autorités hippiques (FIAH / IFHA), réunissant plus de 160 représentants de 40 pays. Cette rencontre annuelle sert de forum stratégique pour aborder les grands enjeux économiques, réglementaires et sociétaux de la filière. En 2025, un sujet s'est imposé avec une acuité particulière : la croissance rapide des marchés de paris illégaux, et les défis considérables qu'elle pose au financement des courses hippiques.

Pour comprendre la gravité de la menace, il faut rappeler la manière dont la filière hippique est financée dans de nombreux pays. Contrairement à d'autres sports, qui peuvent compter sur des droits audiovisuels ou du sponsoring privé, les courses reposent principalement sur les enjeux collectés par les opérateurs de paris légaux.

En France, le Pari Mutuel Urbain (PMU) illustre parfaitement ce modèle :

La lecture de cet article est réservée aux membres

Abonnez-vous gratuitement ou connectez-vous
Envie de lire la suite ?
Créez gratuitement votre profil Les Enjeux !

- Accedez à 100% du contenu Les Enjeux
- Recevez une newsletter éditoriale tous les mardis
- Restez au contact de l'évolution des Enjeux

Je crée mon profil
Déjà abonné ?
Connectez-vous :

Adresse E-mail *

Mot de passe *

Mot de passe oublié ?

Connexion